

SOMMAIRE

DOSSIER SPECIAL
Non-prolifération
et désarmement
nucléaires
aux Nations Unies
2-3

PAYS.....4

Nucléaire.....4

Biologique.....5

Chimique.....5

Vecteurs.....5

CRISES & TRAFICS....6

MISCELLANEEES.....6

PUBLICATIONS.....7

SEMINAIRES.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

La fourniture de combustible nucléaire pour le réacteur de recherche iranien : un bon « deal » pour la non-prolifération ?

Par Bernard SITT, directeur du CESIM

L'évolution du problème nucléaire iranien ne permet guère d'entrevoir une issue positive à la crise, et les éléments à charge contre Téhéran continuent de s'accumuler. Témoin l'annonce fin septembre par les dirigeants américain, britannique et français, en marge du Sommet du G20 à Pittsburg, de l'existence d'une deuxième installation d'enrichissement, clandestine et enterrée, située près de Qom, et destinée à recevoir quelque 3000 centrifugeuses. L'Iran avait « omis » de déclarer ce site à l'AIEA, se plaçant de ce fait une nouvelle fois en violation de ses accords de garantie (voir article en page 6 du présent numéro).

Dans ce contexte, les échanges engagés entre l'Iran et les E3 + 3 depuis la réunion du 1^{er} octobre à Genève, en vue de la fourniture de 116 kilogrammes d'uranium enrichi à 19,75% pour le réacteur de recherche de 5 MW de Téhéran (TRR), peuvent apparaître comme une relance du dialogue sur une base technique concrète. Des discussions sur les modalités d'un accord se sont tenues à Vienne les 19 et 20 octobre sous les auspices de l'AIEA, entre délégations américaine, russe, iranienne et française. L'Iran livrerait 1,2 tonne d'uranium faiblement enrichi (à 4,5%), l'enrichissement au niveau requis se ferait en Russie et la fabrication de combustible se ferait en France.

Laissons de côté les déclarations iraniennes selon lesquelles la France ne serait pas la bienvenue dans ces discussions et retenons de cette opération son intérêt évident de soustraire la plus grande partie du stock iranien d'uranium faiblement enrichi à toute utilisation à des fins militaires. Mais elle comporte quelques risques, dont celui de créer un précédent. De fait, l'Iran pourrait exploiter la légitimité de la possession d'uranium enrichi à 20% que cet accord lui permettrait d'afficher. Le porte-parole de l'OEAI (Organisation de l'énergie atomique iranienne) a d'ailleurs déclaré que si l'Iran n'obtenait pas satisfaction, il procéderait à cet enrichissement dans ses propres installations. Naturellement, on peut supposer que le combustible et le réacteur TRR seraient sous un contrôle AIEA strict, et que le combustible utilisé serait retourné dans le pays où il aurait été fabriqué.

« Retenons de cette opération son intérêt évident de soustraire la plus grande partie du stock iranien d'uranium faiblement enrichi à toute utilisation à des fins militaires. Mais elle comporte quelques risques, dont celui de créer un précédent. »

En toute hypothèse, il faut aussi souligner qu'un tel accord suppose une révision du régime de sanctions internationales imposé par les trois résolutions du Conseil de sécurité (1696, 1737, 1747) au titre desquelles il est interdit à l'Iran d'exporter ou d'importer, entre autres articles, de l'uranium faiblement enrichi.

Par ailleurs, il serait très opportun de rappeler à l'Iran qu'il lui faut remplir, comme tout État membre de l'AIEA, son engagement à ratifier et à mettre en œuvre le Protocole additionnel à ses accords de garanties avec l'Agence, qu'il avait signé en décembre 2003. Cette ratification devrait, en toute logique, conditionner strictement l'entrée en vigueur et la mise en application d'un accord sur l'enrichissement, tant il est vrai que les Protocoles additionnels sont l'instrument opératoire le plus efficace en matière de non-prolifération nucléaire.

Pendant ce temps, l'enrichissement continue à Natanz. Et il importe à notre avis de ne pas établir de lien entre la problématique du régime de sanctions et le futur accord. Celui-ci ne peut permettre de faire diversion, et la véritable question, celle des intentions du régime de Téhéran en matière de programmes nucléaires, reste toujours posée.

NON-PROLIFÉRATION ET DESARMEMENT



Quartier général des Nations Unies.
Photo#200702, UN Photo/Yutaka Nagata

Habituellement cantonnée au débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies et à l'ouverture de la session annuelle de sa Première Commission, la « rentrée » multilatérale en matière de non-prolifération et désarmement nucléaires a été marquée cette année par trois événements supplémentaires : le renouvellement pour le moins spectaculaire de l'intérêt marqué par les États-Unis pour ces instances (Conseil de sécurité, Assemblée générale, conférence article 14 du TICE), l'adoption d'une résolution de portée générale par le Conseil de sécurité à l'occasion d'un Sommet historique présidé par le Président américain, la tenue d'une réunion ouverte sur la résolution 1540 par le Comité du Conseil de sécurité chargé de son suivi (Comité 1540).

Session spéciale du Conseil de sécurité

C'est naturellement le Sommet du Conseil de sécurité du 24 septembre qui constitue le point focal des événements onusiens de cette rentrée. Cinquième sommet depuis 1946 réunissant les chefs des quinze États membres du Conseil, la rencontre était présidée pour la première fois par le Président des États-Unis qui a inscrit cette initiative dans la lignée du discours qu'il avait prononcé à Prague le 5 avril 2009. A ce titre, la résolution 1887, préparée par les États-Unis et adoptée à l'ouverture de la séance, constitue le premier acte multilatéral de l'administration démocrate en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Quels enseignements peut-on en tirer ?

Alors que le discours de Prague avait été remarqué par d'aucuns comme une promesse faite aux partisans de l'abolition des armes nucléaires, force est de constater que la résolution 1887 prouve avant tout une volonté partagée par les P-5 de renforcer le régime de non-prolifération nucléaire. Cela est évident du considérant 1 de la résolution (insistance sur les *conditions* à remplir pour parvenir à un monde sans armes nucléaires), des articles 1 (non-respect des obligations en matière de non-prolifération), 3 (non-respect des dispositions du TNP), 6 (renforcement du TNP de manière « réaliste et réalisable »), 12 (rappel de la conditionnalité de l'article 4 du TNP au respect des articles 1 et 2), 17 (encadrement du droit au retrait) ou encore 22 à 28 (appui à la résolution 1540, sécurisation des matières nucléaires dans un délai de quatre ans et renforcement des partenariats internationaux).

Du reste, la plupart des organisations occidentales militantes pour le désarmement ne s'y sont pas trompées, qui se sont en général élevées



Sommet du Conseil de sécurité sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, 24/09/2009. Photo#411847. UN Photo/Mark Garten

contre un texte perçu comme déséquilibré, au risque d'un certain paradoxe : « *Unfortunately, these governments instead used the Summit to lay out their vision for stricter requirements for non-nuclear weapon states to prove they are not seeking to acquire nuclear weapons* », se plaint notamment le *First Committee Monitor* du 5 octobre 2009 (*Reaching Critical Will*).

En réalité, pour le Président américain, l'enjeu principal est bien la lutte contre la prolifération (« *we now face proliferation of scope and complexity that demands new strategies and new approaches* »). A ce titre, l'affirmation d'un renouveau du leadership des États-Unis en matière de désarmement nucléaire répond à une préoccupation majeure de la Communauté internationale et vaut avant tout pour l'effet d'entraînement politique qui en est attendu, notamment l'isolement des États proliférants dans les arènes multilatérales et le renforcement de la légitimité à les sanctionner.

Non-prolifération et désarmement nucléaires à l'Assemblée générale

A l'évidence, le retour des États-Unis dans le jeu multilatéral, l'ébauche d'une reprise de l'activité à la Conférence du désarmement cette année, ainsi, sans doute, que la perspective de la prochaine conférence d'examen du TNP expliquent également que le désarmement et la non-prolifération nucléaires aient été particulièrement abordés par les États au cours du débat général de l'Assemblée générale entre les 23 et 29 septembre. 80 États se sont ainsi référés au désarmement et 71 à la non-prolifération, contre 19 pour l'un et l'autre lors de la session 2008. Une forte tonalité abolitionniste a caractérisé la majorité des déclarations, entraînées par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban

Résolution 1887 du CSNU, extraits

« *Déterminé* à œuvrer à un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires (...) » (considérant 1)

« *Souligne* que toute situation de non-respect des obligations en matière de non-prolifération sera portée à l'attention du Conseil, qui appréciera si cette situation constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, et *souligne* la responsabilité principale du Conseil pour lutter contre ces menaces; » (art. 1)

« *Engage* tous les États parties au [TNP] à coopérer de sorte que la conférence d'examen du Traité (...) puisse (...) arrêter des objectifs réalistes et réalisables au titre de chacun des trois piliers du Traité (...); » (art. 6)

« *Décide* de traiter sans tarder toute notification de retrait du [TNP] adressée par tout État, y compris les événements décrits dans la notification présentée par l'État conformément aux dispositions de l'article X du Traité (...), et *affirme* que tout État demeure responsable au regard du droit international des violations du [TNP] commises avant son retrait; » (art. 17)

« *Engage* les États à échanger leurs meilleures pratiques en vue d'améliorer les normes de sûreté et les pratiques en matière de sécurité nucléaire et d'élever le niveau de sécurité nucléaire afin de réduire le risque de terrorisme nucléaire, dans l'objectif de mettre toutes les matières nucléaires vulnérables à l'abri de tels risques dans un délai de quatre ans; » (art. 24)

NUCLEAIRES AUX NATIONS UNIES

Ki-moon, qui avait appelé à ce que l'année 2009 soit « *the year we agreed to banish the bomb.* »

Ouverte lundi 5 octobre, la 64^e session de la Première commission de l'Assemblée générale semble se distinguer elle aussi de la session précédente. La résolution 1887 a été généralement saluée au cours des discours d'ouverture bien que, là encore, un certain nombre de délégations aient insisté sur la nécessité de transformer les promesses de désarmement en actes (Suisse, Afrique du Sud, Brésil au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, notamment). A ce titre, la Sous-secrétaire d'État américaine pour la maîtrise des armements et la sécurité internationale, Ellen Tauscher, a rappelé deux priorités de l'administration Obama : la négociation d'un nouvel accord stratégique bilatéral avec la Russie et la ratification du TICE par le Congrès. Ellen Tauscher a également rappelé que les États-Unis sont de nouveau partie prenante au processus des conférences sur la facilitation de l'entrée en vigueur du TICE (conférences article 14), après dix années d'absence dans cette enceinte (1999).

Le retour des États-Unis dans le processus article 14 du TICE

Il s'agit bien là, en effet, du point le plus remarquable de cette sixième rencontre tenue les 24 et 25 septembre au Quartier général des Nations Unies (les conférences article 14 se tiennent tous les deux ans). Représentés par la secrétaire d'État Hillary Clinton, les États-Unis ont été les premiers à s'exprimer dans le cadre du débat général, se déclarant prêts à reprendre leur contribution au budget de l'OTICE. On se souvient que celle-ci avait été gelée par l'administration Bush s'agissant de la préparation des inspections sur site, conduisant à la suspension du droit de vote des États-Unis à l'OTICE durant sept années. Avec la résolution 1887, ce retour marque donc le deuxième acte politique multilatéral du pays au cœur du régime global de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

Annexe 2 du TICE, au 24/09/2009

Alors que le système de surveillance international devra inclure, à terme, 321 stations de détection à travers le monde, 249 installations ont été à ce jour certifiées. La déclaration finale de la conférence affirme également « le bon fonctionnement du Centre international de données ».

États de l'annexe 2 ayant signé et ratifié le TICE	États de l'annexe 2 ayant signé le TICE	États de l'annexe 2 n'ayant pas signé le TICE
35	Chine, Égypte, États-Unis, Indonésie, Iran, Israël	Inde, Pakistan, Corée du Nord

Parmi les 9 États de l'Annexe 2 au Traité qui ne l'ont pas encore ratifié, l'Indonésie avait fait savoir au mois de juin 2009 son engagement à rejoindre le TICE une fois la ratification américaine acquise. Il reste que le vent d'optimisme qui a soufflé sur la conférence doit être tempéré. En particulier, les déclarations égyptienne et israélienne indiquent que le positionnement de ces pays n'a pas évolué depuis la conférence de 2007. L'on sait par ailleurs que le débat sur l'efficacité de l'essai d'une arme thermonucléaire par l'Inde en 1998 a publiquement ressurgi à New Delhi l'été dernier.

Résolution 1540 : vers l'examen général

Enfin, dans le cadre de la conduite de l'examen général de la mise en œuvre de la résolution 1540 attendu pour la fin de l'année 2009, le Comité 1540 a tenu un « *open meeting* » de trois jours, du 30 septembre au 2 octobre. L'intervention du représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations Unies, M. Nicolas de Rivière, mérite d'être notée à cet égard. M. de Rivière a rappelé que la mise en œuvre de la résolution incombe aux États, que le Comité 1540 n'est pas un comité de sanctions, mais qu'« il y a de nombreux domaines dans lesquels la mise en œuvre est notoirement faible », notamment le domaine biologique, le financement des activités illicites, le transport des biens prohibés, les vecteurs, ainsi que des lacunes géographiques, « l'absence de rapports de mise en œuvre [étant] concentrée dans des régions spécifiques. » « L'avenir, c'est l'assistance aux États », a déclaré le représentant français, donnant quatre recommandations opératoires en ce sens (<http://www.franceonu.org/spip.php?article4186>).

L'« *open meeting* » du Comité 1540 a également donné lieu à la tenue d'un « événement spécial », *Resolution 1540: At the Crossroads*, co-organisé par le Comité 1540 et un certain nombre de centres de recherche, dont la Fondation pour la recherche stratégique. L'importance de l'approche régionale dans la mise en œuvre de la résolution a été soulignée, ainsi que la contribution de la société civile, très soutenue par l'Union européenne. Sur ce plan, la sensibilisation et la formation du secteur privé par les ONG ont été encouragées. Il est également apparu que des progrès substantiels ont été réalisés en termes de soumission des rapports de mise en œuvre par les États, ceux de la zone Caraïbe en particulier (plus d'informations sur cet événement dans le prochain numéro de l'ONP).

Références et documents

Résolution 1887 du CSNU : <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/523/75/PDF/N0952375.pdf?OpenElement>

Compte-rendu de la séance du 24 septembre 2009 du CSNU (dont intervention du président Sarkozy) : <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/PRO/N09/523/15/PDF/N0952315.pdf?OpenElement>

« *Open Meeting* » du Comité 1540 du CSNU : <http://www.un.org/sc/1540/ComprehensiveReview-OpenMeeting.shtml>

Session 2009 de la Première commission de l'AGNU : <http://www.reachingcriticalwill.org/political/1com/1com09.html>

Conférence TICE article 14, déclaration finale : http://www.ctbto.org/fileadmin/user_upload/Art_14_2009/AFC-2009-FD-French.pdf

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

Sécurité des matières radioactives : un enjeu global

Attendu pour le mois d'avril 2010 à Washington, le Sommet mondial sur la sécurité nucléaire appelé de ses vœux par le président Obama dans son discours de Prague (5 avril 2009) devrait accorder une place importante à la sécurité des matières radioactives. Le sujet n'est pas nouveau (les armes radiologiques sont définies par les Nations Unies depuis 1948). Il n'a néanmoins jamais été perçu comme une véritable priorité à l'ordre du jour de la sécurité internationale.

Pourtant, les tentatives avérées de confection d'une « bombe sale » (matières radioactives associées à un explosif conventionnel aux fins de dispersion) par des groupes terroristes se sont multipliées depuis le milieu des années 1990 (Moscou, 1996 ; Argun, Tchétchénie, 1998 ; Chicago, 2002 ; Herat, Afghanistan, 2003 ; etc.).

Qu'une arme radiologique soit considérée comme « de destruction massive » ou « de déstabilisation massive », face à une menace désormais pressante, la réponse de la communauté internationale repose pour l'essentiel sur des instruments non contraignants (code de conduite de l'AIEA, bases de données) ou non vérifiables (conventions internationales), dont l'objet principal est la prévention par la sécurisation des sources et des matières. Il n'est donc pas possible de parler d'un vrai régime international de sécurité des matières radioactives.

Les failles du dispositif ont généré depuis 2003 de multiples initiatives *ad hoc*, la plupart d'origine américaine (PSI, CSI, FSI, *Megaports Program*, GICNT, WINS, etc.), en partie redondantes, coalisant un nombre d'États limité bien qu'en progression, et dont la participation réelle est très délicate à évaluer à ce jour.

Dans ce contexte, la volonté de l'administration Obama d'une institutionnalisation accrue des divers mécanismes en place paraît opportune, le risque du dispositif actuel résidant dans la mise en place durable d'un système de sécurité à deux vitesses. Le sujet sera l'un des enjeux du Sommet de 2010. Au plan politique, les questions liées à la définition des normes, au financement et à la responsabilité institutionnelle, ainsi qu'à la vérification d'un éventuel régime, seront les plus épineuses.

Indonésie : quel programme nucléaire ?



Malgré un intérêt déclaré depuis le milieu des années 1950 pour le développement des applications civiles de l'énergie nucléaire, l'Indonésie ne s'est jamais véritablement donné les moyens d'une politique continue et cohérente en la matière. Aujourd'hui encore, aucune décision ne semble avoir été prise quant à la mise en œuvre d'un programme nucléaire ambitieux.

Après avoir envisagé l'acquisition de l'arme nucléaire au milieu des années 1960, dans un contexte particulier de turbulences politiques internes, l'Indonésie est devenue l'un des chantres du désarmement nucléaire dans les instances multilatérales dédiées.

Le pays est en situation d'autosuffisance énergétique (charbon, bois, pétrole), mais sa dépendance à l'égard de la fourniture étrangère est amenée à s'accroître rapidement au cours des deux prochaines décennies (auprès de la Malaisie en particulier). La combinaison entre une demande croissante d'électricité et l'accroissement du coût des ressources actuellement exploitées, du fait de la distance des gisements aux grands centres urbains, notamment, fait désormais de l'énergie nucléaire une option de diversification sérieuse. A l'heure actuelle, le pays dispose de sept installations nucléaires, dont trois réacteurs de recherche à Serpong (30 MW), Bandung (2 MW), et Yogyakarta (100 KW), sous garanties de l'AIEA (protocole additionnel).

Au plan interne, le pays, démocratique, est animé par un vrai débat sur le nucléaire civil. Deux forces principales d'opposition (le groupe islamique *Nahdlatul* et *Friends of Earth Indonesia*) font valoir les risques naturels, essentiellement volcaniques et sismiques, auxquels le pays est confronté, ainsi que des doutes quant à la capacité des autorités à assurer la sûreté et la sécurité de futurs réacteurs de puissance.

Cette inquiétude est partagée par un certain nombre d'États selon lesquels l'Indonésie manque encore d'une véritable culture en matière de sûreté et de sécurité. Aux États-Unis, le pays est réputé être un lieu de transit de nombre d'organisations terroristes transnationales. La coopération entre la NNSA et l'agence indonésienne de l'énergie atomique, le BATAN, s'étend d'année en année sur le plan des garanties comme de la sécurité (évaluation des menaces dans les installations nucléaires, sécurité physique des sites, réduction du temps de réponse en situation d'urgence, etc.).

Repères chronologiques

- 1960 : accord bilatéral avec les États-Unis dans le cadre du programme « *Atoms for Peace* »
- 1965 : fondation de l'Agence nationale de l'énergie atomique (BATAN). Le président Sukarno déclare soutenir l'acquisition de l'arme nucléaire.
- 1967 : le président Suharto renonce à acquérir l'arme nucléaire.
- 1970 : signature du TNP
- 1978 : ratification du TNP
- 1999 : ratification du Protocole additionnel aux accords de garanties de l'AIEA
- 2003 : accord de coopération avec la Russie pour dix ans : un réacteur de recherche, un réacteur de puissance
- 2009 : le gouvernement Yudhoyono relègue le programme nucléaire civil au second plan.

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, VECTEURS

Rencontre des experts de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CIAB), 24-28 août 2009

La rencontre, préalable à la réunion des États parties de décembre 2009 dans le cadre du processus intersessionnel, portait sur le renforcement des coopérations internationales au sein de la CIAB. Les délégations des NAM ont, pour la plupart d'entre elles, insisté sur les contradictions entre les articles III (non transfert) et X (coopération) selon une problématique désormais éprouvée à travers l'ensemble des dossiers du désarmement conventionnel. L'actualité liée à la pandémie de grippe porcine a néanmoins conduit les experts à délibérer des moyens de prévention et de contention des maladies, au-delà du cadre strictement relatif aux armes biologiques, et ce d'autant plus que nombre de délégations ont souligné que les moyens nationaux de surveillance et de détection mis en place par les États dans le cadre de la CIAB servaient également dans la surveillance de ce type de pandémie. Dans ce sens, il n'est pas inintéressant de comparer la déclaration iranienne, largement articulée autour de la « non application » de l'article X, à la déclaration chinoise, réclamant plus d'échanges d'informations et de connaissances dans le cadre de la maîtrise des épidémies. Les travaux ont fait l'objet de nombreuses présentations disponibles sur le site de la CIAB. Le rapport du groupe d'experts n'est, par contre, pas encore disponible.

La nouvelle défense antimissiles américaine en Europe

Le 17 septembre 2009, l'administration Obama a officiellement annoncé que les 10 intercepteurs devant être installés en Pologne et le radar à bande X devant être installé en République tchèque seraient remplacés par des systèmes Aegis/SM-3, possiblement par des intercepteurs terrestres dont la nature reste à définir, et par des radars en bande X mobiles. La décision représente non un renoncement à l'établissement d'une défense contre les missiles balistiques en Europe mais une adaptation de son architecture en fonction de la menace telle qu'elle est désormais appréhendée, adaptation qui se place dans le cadre d'une normalisation des rapports avec la Russie.

Cette annonce soulève évidemment de nombreuses questions. En termes de prolifération, celles-ci sont de trois ordres. L'administration américaine a justifié cette décision par une réappréciation de la menace balistique iranienne, désormais jugée plus sérieuse au niveau des courtes et moyennes portées qu'au niveau des longues portées, sans que les différentes analyses publiques réalisées par les services de renseignement le laissent présager. Le NASIC 2009, qui représente la dernière analyse en date, tend à présenter la menace des vecteurs de courte/moyenne portée sous un angle relativement modeste, avec un nombre de vecteurs et de lanceurs également modeste. Le risque présenté par la constitution éventuelle d'une capacité intercontinentale iranienne, magnifié jusqu'à l'année dernière, est désormais jugée plus lointain, les évolutions du SM-3 et des GBI déployés sur le continent américain devant permettre de la traiter. Parallèlement, l'administration a pris soin de dissocier sa décision d'un éventuel marchandage avec la Russie, que celui-ci ait (éventuellement) porté sur l'Iran ou sur START. Toutefois, la décision place la Russie au centre du dispositif américain en Europe puisque sans son accord, les radars mobiles (AN/TPY-2) et les Aegis ne pourront être déployés efficacement (le déploiement optimal des AN/TPY-2 se ferait dans le Caucase et celui des Aegis en mer Noire et en mer Caspienne). L'idée d'une exploitation des radars russes au sein de la MD (Missile Defense) est d'ailleurs à nouveau d'actualité, et la question de l'intégration de missiles russes pourrait également se poser puisque la Russie a déjà annoncé ne pas vouloir voir les systèmes Aegis croiser au large de ses côtes.

La décision américaine ne signifie pas un abandon de la Pologne et de la République tchèque face aux pressions russes, ces deux pays restant prioritaires pour le déploiement de nouveaux systèmes. De fait, l'intégration entre la MD et l'OTAN est probablement amenée à se renforcer et son déploiement à s'étendre vers les alliés de la mer Noire. Toutefois, le volume et l'appréciation potentielle des vecteurs devant être déployés pourraient conduire la Russie à les considérer comme des armes stratégiques et à négocier strictement leur quantité et leur positionnement. Dans ce sens, si la décision américaine semble avant tout destinée à traiter la menace proliférante, son format la dépasse déjà. Ce qui induit que, si les Européens escomptent pouvoir disposer d'un outil antimissile apte à traiter la menace proliférante sans que celui-ci soit parasité par des considérations relatives aux arsenaux stratégiques, il doivent être en mesure d'apporter une composante propre, sur laquelle ils disposent d'un pouvoir de décision. Une option encore extrêmement hypothétique.

Phases de déploiement de la nouvelle MD

- « *Phase One (in the 2011 timeframe) – Deploy current and proven missile defense systems available in the next two years, including the sea-based Aegis Weapon System, the SM-3 interceptor (Block IA), and sensors such as the forward-based Army Navy/Transportable Radar Surveillance system (AN/TPY-2), to address regional ballistic missile threats to Europe and our deployed personnel and their families;*
- *Phase Two (in the 2015 timeframe) – After appropriate testing, deploy a more capable version of the SM-3 interceptor (Block IB) in both sea- and land-based configurations, and more advanced sensors, to expand the defended area against short- and medium-range missile threats;*
- *Phase Three (in the 2018 timeframe) – After development and testing are complete, deploy the more advanced SM-3 Block IIA variant currently under development, to counter short-, medium-, and intermediate-range missile threats; and*
- *Phase Four (in the 2020 timeframe) – After development and testing are complete, deploy the SM-3 Block IIB to help better cope with medium- and intermediate-range missiles and the potential future ICBM threat to the United States. »*

(Source : Maison Blanche)

CRISES & TRAFICS, MISCELLANÉES

Le partenariat entre l'Iran et le Venezuela



Dans sa lutte contre l'impérialisme américain, Hugo Chavez a longtemps été à la recherche de partenaires. Ses alliances avec les adversaires naturels des États-Unis, Russie et Chine en tête, n'ont rien de surprenant. Comme tant d'autres avant lui, Hugo Chavez, au nom de l'indépendance nationale, se fait le jouet des intérêts contradictoires des grandes puissances,

permettant à la Russie d'irriter les États-Unis à moindre frais et à la Chine de pénétrer le marché pétrolier sud-américain (un accord de 16 milliards de dollars vient d'être signé avec Pékin, et un autre de 20 milliards avec Moscou). S'il n'y a pas de quoi réjouir Washington, les incidences sont plus symboliques que réelles. L'accord nucléaire passé avec la Russie en novembre 2008 n'a lui-même encore rien donné de concret et les autorités russes ont soigneusement pris soin de préciser que rien dans son contenu n'était susceptible d'alimenter un programme proliférant.

Plus problématique, Hugo Chavez semble considérer avec attention la remarquable capacité de l'Iran à défier la communauté internationale. Dès 2006, le Venezuela s'est opposé, au sein de l'AIEA, à ce que le cas de l'Iran soit transmis au Conseil de sécurité et soutient depuis le droit de Téhéran à développer son programme nucléaire civil. Cette bienveillance a été dûment récompensée par une série d'accords économiques et militaires, par l'implantation au Venezuela d'entreprises iraniennes et l'envoi de conseillers militaires dans le pays, les relations commerciales entre les deux États dépassant les 10 milliards de dollars annuels. La dernière visite d'Hugo Chavez à Téhéran en septembre 2009 a été l'occasion pour lui de renforcer le partenariat en s'engageant à vendre 20 000 barils de produits pétroliers raffinés à Mahmoud Ahmadinejad, mais aussi à évoquer des coopérations nucléaires entre les deux pays — provoquant une réaction remarquée des autorités françaises. Ces coopérations semblent déjà se concrétiser puisque des ingénieurs iraniens participent à la prospection des gisements d'uranium vénézuéliens dont les réserves sont estimées à 50 000 tonnes.

A court terme cependant, le danger n'est pas là. Dès 2008, l'administration américaine imposait des sanctions à la *CAVIM (Compañía Anónima Venezolana de Industrias Militares)* pour trafic proliférant avant de prendre pour cible la *Banco Internacional de Desarrollo*, filiale vénézuélienne de l'*Export Development Bank of Iran*, elle aussi soumise à des sanctions. Le Venezuela offre peut-être ainsi à l'Iran un moyen d'échapper aux sanctions financières, mais également d'exploiter des entreprises vénézuéliennes pour acquérir des équipements sous embargo. La corruption généralisée qui sévit dans le pays ne peut que favoriser les visées de Téhéran. En 2008, l'interception par la Turquie d'un navire de commerce iranien a d'ailleurs permis de mettre à jour l'existence d'un trafic illicite entre les deux pays, même si la nature de la cargaison n'a pas été identifiée comme proliférante. Dans ce sens, le Venezuela pose un risque réel : les excès d'Hugo Chavez ne sont pas tels que le pays subisse lui-même des sanctions, offrant à l'Iran nombre de possibilités pour développer ses acquisitions.

Qom : une découverte qui n'en est pas une

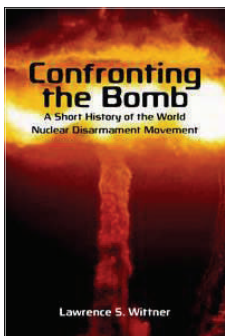
La déclaration du site de Qom par les autorités iraniennes semble devoir être le point de départ d'une transformation intrinsèque de la nature de la crise en cours. L'information est elle-même sujette à débat. Si l'AIEA déclare dans ses documents officiels que les Iraniens ont informé l'Agence de l'existence du site, les États-Unis affirment que ce sont les puissances occidentales qui en ont révélé la localisation géographique exacte, identifiée depuis de nombreuses années. En informant l'AIEA de son existence, l'Iran n'a fait que prévenir la dénonciation publique de sa fraude. A l'origine, le site de Qom serait une base militaire contrôlée par les Gardiens de la révolution. Les photographies satellitaires semblent démontrer que sa conversion en centre d'enrichissement remonte avant 2005, ce qui constitue — quelle que soit l'interprétation retenue — une violation des obligations de l'Iran en matière de déclaration, décision de construction, modification ou construction d'une installation à finalité nucléaire (code 3.1 des accords de garantie). L'existence de ces installations accrédite l'idée selon laquelle l'Iran pourrait disposer d'une seconde filière, rendant les évaluations de l'AIEA sur le programme nucléaire iranien caduques. Selon les États-Unis, les installations de Qom pourraient être opérationnelles en 2010.

Dans ce contexte, l'ISIS a diffusé, au début du mois d'octobre, des extraits d'un document interne de l'AIEA (http://www.isis-online.org/publications/iran/IAEA_info_3October2009.pdf). Celui-ci détaille la nature des soupçons de l'Agence sur la militarisation du programme iranien : vectorisation de l'arme nucléaire sur le Shahab 3, développement d'une industrie spécialisée sur les explosifs de forte puissance, estimation du niveau de connaissance des ingénieurs iraniens sur la conception d'une arme à implosion à base de HEU. La conjonction de la découverte du site de Qom et de cette publication semblait indiquer que la Communauté internationale pouvait être sur le point d'adopter un régime de sanctions plus dures.

Toutefois, l'accord rapide entre l'AIEA et l'Iran sur une inspection du site relativise un tant soit peu l'idée de filière parallèle liée au site de Qom. Parallèlement, l'idée de sanctions semble s'atténuer devant l'accueil positif reçu par la proposition iranienne de renouveler le combustible du réacteur de recherche de Téhéran, presque épuisé. L'Iran souhaiterait transférer 1200 kg de LEU en provenance de Natanz vers la Russie, afin que celle-ci procède à l'enrichissement à 19,75% pour réalimenter le réacteur. Il y a là une ébauche de mesure de confiance entre la Communauté internationale et l'Iran, qui au passage, préviendrait provisoirement tout risque de conversion brusque du LEU en HEU. Toutefois, la purification du LEU iranien de son molybdène semble une étape préalable à tout enrichissement. L'indice élevé de molybdène du LEU risquerait en effet de corroder les centrifugeuses lors du processus d'enrichissement, voire de polluer le réacteur. Mais si tel est le cas, on peut s'interroger sur l'exactitude de la capacité de conversion du LEU en HEU dont l'Iran disposerait, qui représente l'une des principales menaces représentées par son programme civil.

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

Confronting the Bomb, a short story of the world nuclear disarmament movement, Lawrence S. Wittner, Stanford Nuclear Age Series, Stanford University Press, 2009, 254 p.



Professeur d'Histoire à l'Université d'État de New York, Lawrence S. Wittner est ancien président de la *Peace History Society*. Ses travaux portent particulièrement sur les mouvements pour la paix. *Confronting the Bomb* représente une synthèse de sa trilogie *The Struggle Against the Bomb* : *One World or None* (1995), sur l'histoire du mouvement mondial pour le désarmement nucléaire et son impact jusqu'en 1953; *Resisting the Bomb* (1997), qui étudie la période entre 1954 et 1970; et *Toward Nuclear Abolition* (2003), qui porte sur l'évolution de l'activisme de 1971 à nos jours.

L'intérêt principal de cet ouvrage réside dans la relation factuelle du militantisme anti-nucléaire depuis 1945 en Occident mais également au sein du bloc soviétique (réseaux, moyens d'influence, personnalités marquantes, etc.). A ce titre, *Confronting the Bomb* fournit une information abondante et utile. Au-delà, la thèse de l'auteur, selon laquelle « *nuclear arms control and disarmament measures have resulted primarily from the efforts of a worldwide nuclear disarmament campaign, the biggest mass movement of modern history* », peine à convaincre entièrement. La démonstration de L. Wittner semble davantage fondée sur des convictions politiques que sur une argumentation historique centrée sur les circuits d'influence entre société civile et sphère politique au sein des États dotés de l'arme.

Il reste que l'idée de tabou nucléaire comme explication de ce que la recherche anglo-saxonne nomme « *the policies of nuclear restraint* » exercées depuis plus de 60 ans trouve ici un écho. Sur ce sujet, l'ouvrage de Nina Tannenwald, *The Nuclear Taboo: the United States and the Nonuse of Nuclear Weapons Since 1945* (Cambridge University Press, 2007), plus restreint dans son objet, propose une analyse plurifactorielle du phénomène, plus convaincante (pression des mouvements anti-nucléaires, mais aussi création institutionnelle de la catégorie des armes de destruction massive par l'ONU en 1948, institutionnalisation onusienne de l'anti-nucléarisme depuis 1946, et discours anti-nucléaire des grandes puissances elles-mêmes, notamment).

Militant pour le désarmement, L. Wittner conclut son ouvrage sur un appel à l'action en trois temps : presser les gouvernements à accepter l'idée de l'abolition des armes nucléaires comme horizon, nourrir l'entreprise multilatérale traditionnelle d'*arms control* et de désarmement, réformer le système international afin d'en bannir les intérêts nationaux. On retrouve bien ici le discours traditionnel du désarmement militant, dont la visée opératoire est évidente, quelle qu'en soit l'efficacité, mais le substrat académique parfois insuffisant.

«**Elite and The Image of Iran : From the Late Soviet Era to the Present**», Dmitry Shlapentokh, *Strategic Studies Institute*, Septembre 2009, 91 p.

Professeur associé d'Histoire à l'Université d'Indiana, Vladimir Shlapentokh se penche dans ce rapport pour le *Strategic Studies Institute* sur l'évolution de la perception de l'Iran par les élites russes depuis la fin de l'URSS.

V. Shlapentokh présente une perspective particulièrement intéressante de la relation entre les deux pays. L'auteur s'attarde en effet sur les différentes facettes de la perception des élites, notamment lors de l'ascension des idéologies eurasiatiques et impériales-nationales au cours des années 1990 et sur les paradoxes des deux mandats de Vladimir Poutine. Les conclusions à tirer de cette analyse sont multiples.

D'abord, il apparaît que le fantasme de la grande Russie, la frustration provoquée par l'effondrement de l'URSS et la multiplication des oppositions avec l'Occident ont favorisé l'édification de modèles de *sonderweg* à la russe, au sein desquels l'alliance avec l'Iran est apparue comme un des éléments moteurs du redimensionnement de la puissance russe, de sa résurrection et de son positionnement contre la puissance américaine. La fin de l'ère Elstine, qui marque les basses eaux de la puissance russe, et l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, qui incarne la résurgence d'un État russe fort ont marqué l'apogée de l'influence politique des partis eurasiatiques et impériaux-nationaux, favorables à l'Iran, sans que cette influence ne semble se transcrire effectivement dans la politique étrangère du pays.

Ensuite, les conflits caucasiens ont exacerbé la méfiance de la Russie envers le monde musulman, lequel n'apparaît pas forcément comme un ennemi mais ne peut non plus être considéré comme un allié.

Enfin, en dépit des conflits avec les États-Unis, le rapprochement avec l'Occident semble, pour la majorité des élites russes, être la voie la plus sûre du développement économique et industriel. Les relations bilatérales avec l'Iran, importantes mais relativement peu cohérentes, témoignent d'ailleurs des incertitudes de la Russie quant à ce pays, partenaire commercial essentiel mais potentiellement dangereux du fait des contraintes que ce partenariat induit sur des partenariats tout aussi cruciaux avec les États-Unis, l'Europe ou même Israël.

En conclusion, D. Shlapentokh souligne l'un des traits dominants de son étude : la pensée russe produit nombre d'élaborations intellectuelles sur l'Iran, élaborations qui, pour certaines, peuvent soulever les plus grandes inquiétudes en Occident. Dans les faits cependant, la diplomatie russe reste pragmatique—faute d'être toujours lisible—et a systématiquement tenté de concilier les intérêts économiques et militaires partagés avec Téhéran avec ses engagements globaux en tant que grande puissance, mais également avec ses propres craintes à l'égard du monde musulman.

RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

Le dialogue américano-russe en matière d'arms control et de non-prolifération

Le CERI a organisé le 28 septembre 2009 un séminaire de Vladimir Orlov, président du PIR Center de Moscou, sur le dialogue stratégique bilatéral américano-russe, et sur les positions russes en matière d'*arms control* nucléaire. L'orateur a brossé un tableau très large de l'ensemble des sujets à l'ordre du jour : réduction des arsenaux nucléaires stratégiques, sommet du Conseil de sécurité du 24 septembre, Conférence d'examen du TNP de 2010, défense antimissiles.

La Russie considère qu'elle a une « responsabilité particulière » s'agissant de dissuasion nucléaire, et que celle-ci est plus importante pour elle que pour les États-Unis. Notamment, réduire le niveau de son arsenal n'est pas une décision facile pour Moscou. Mais le travail des négociateurs n'est pas exagérément difficile et, selon l'orateur, il y aura un nouveau traité en décembre pour succéder à START. D'autres négociations pourraient se tenir ensuite, dans la perspective de réductions beaucoup plus radicales. En tout état de cause, la Russie devrait réduire le rôle des armes nucléaires dans sa doctrine, et les cinq puissances nucléaires devraient s'engager à ne pas accroître leurs arsenaux.

Sur la question des défenses antimissiles, la Russie attend de voir si, et de quelle manière, elle sera associée à la nouvelle posture américaine. Pour ce qui est des armes nucléaires tactiques, l'orateur a répété l'exigence traditionnelle de Moscou : ces dernières ne devraient pas être déployées en dehors du territoire national.

V. Orlov a par ailleurs évoqué rapidement la question iranienne, pour affirmer que ce pays s'approchera inévitablement du statut de possesseur de l'arme nucléaire.

« Making Nuclear Disarmament Happen : Ideas and Actions in a Changing World »

La conférence annuelle de *Campaign for Nuclear Disarmament* (CND), réseau d'organisations britanniques militantes pour le désarmement nucléaire, s'est tenue à Londres les 10 et 11 octobre 2009. En particulier, la journée du 10 octobre était consacrée à la préparation de l'action militante dans le cadre de la conférence d'examen du TNP de 2010. Trois thèmes ont été débattus : la place du désarmement dans le contexte mondial actuel, les armes nucléaires dans le cadre de l'OTAN, les futures actions à lancer.

Réagissant à l'attribution du Prix Nobel de la Paix au président Obama, les intervenants se sont interrogés sur l'opportunité de cette récompense en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre les engagements pris à Prague en avril dernier et réitérés dans l'enceinte des Nations Unies en septembre (Rebecca Johnson). De manière générale, si le contexte international a été jugé propice à la cause du désarmement nucléaire (Kate Hudson), le discours militant fait montre d'une grande méfiance à l'égard des intentions des cinq États dotés de l'arme au sens du TNP (Jeremy Corbin, Zia Mian). A ce titre, la prochaine conférence d'examen du traité est considérée comme une étape mais c'est la négociation d'une convention sur l'élimination des armes nucléaires qui reste le but à atteindre, par l'action sociale et militante, ainsi que par l'interconnexion des problématiques sécuritaires, environnementales et macroéconomiques au sein de la société civile (« *be global, be noisy!* », Marian Hobbs).

A la marge, certains intervenants se sont penchés sur les réalités stratégiques d'un monde multipolaire où la prolifération nucléaire est, qu'on le veuille ou non, largement indépendante de l'ordre du jour du désarmement (Victor Kamyschanov), et s'inscrit dans un contexte de sécurité régional pour lequel les solutions à apporter passent par une approche régionale (Zia Mian, Achin Vanaik).

Programme et intervenants : http://www.cnduk.org/images/stories/cnd_docs/conference/international_conference_programme.pdf

AGENDA

CONFERENCES

26–27/10/2009 : “*International Youth Dialogue for Nuclear Disarmament*”, Vidéoconférence, Project for Nuclear Awareness, The University of Arts, Philadelphie. Informations : https://org2.democracyinaction.org/o/5242/event/checkOut.jsp?event_KEY=7035

23/11/2009 : “Où va l'Iran ?” Colloque organisé par la Fondation Res Publica, Maison de la Chimie, Paris (18h.). Inscription : res-publica@wanadoo.fr

EVENEMENTS

27–30/10/2009 : exercice d'interdiction maritime PSI « *Deep Sabre II* », Singapour

16–19/11/2009 : 33e session de la Commission préparatoire de l'OTICE, Vienne

26–27/11/2009 : Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Vienne

30/11–04/12/2009 : 14e session de la conférence des États parties à l'OIAC, La Haye

Retrouvez sur le site Internet du CESIM tous les bulletins de l'Observatoire ainsi que, chaque semaine, l'essentiel de l'actualité de la non-prolifération et du désarmement : www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON-PROLIFERATION

Bernard Sitt, directeur; Benjamin Hauteouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction); Stéphane Delory, Chargé de recherche (rédaction); Richard Mahé, stagiaire. Contact : observatoire@cesim.fr